LES AIDES PAR GESTE DE TRAVAUX

Les ménages aux revenus aisés ne sont pas éligibles aux aides par geste de MaPrimeRénov'.



LES TRAVAUX D'ISOLATION

ISOLATION DES MURS











Performance minimale:

 $R \ge 3.7 \text{ m}^2$. K/W

ISOLATION DE LA TOITURE-TERRASSE











Performance minimale:

 $R \ge 4,5 \text{ m}^2$. K/W

ISOLATION DES RAMPANTS ET PLAFONDS DE COMBLES











Performance minimale:

 $R \ge 6 \text{ m}^2$. K/W

ISOLATION DES COMBLES PERDUS











Performance minimale:

 $R \ge 7 \text{ m}^2$. K/W

ISOLATION DU PLANCHER BAS











Performance minimale:

 $R \ge 3 \text{ m}^2$. K/W



LES AIDES PAR GESTE DE TRAVAUX

Les ménages aux revenus aisés ne sont pas éligibles aux aides par geste de MaPrimeRénov'.

LES TRAVAUX D'ISOLATION

FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE











Performance minimale:

Uw ≤ 1.3 W/m². K et Sw ≥ 0.3 ou Uw ≤ 1.7 W/m². K et Sw ≥ 0.36

FENÊTRE DE TOIT











Performance minimale:

 $Uw \le 1.5 W/m^2$, K et $Sw \le 0.36$

DOUBLE FENÊTRE











Performance minimale:

Uw \leq 1.8 W/ m². K et Sw \geq 0.32

VOLET ISOLANT











Performance minimale:

 $\Delta R > 0.22 \text{ m}^2.\text{K/W}$



LES AIDES PAR GESTE DE TRAVAUX

Les ménages aux revenus aisés ne sont pas éligibles aux aides par geste de MaPrimeRénov'.



LES TRAVAUX DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE

SYSTÈME SOLAIRE COMBINÉ











Performance minimale:

Surface de capteurs $\geq 8m^2$ Capacité de stockage ≥ 400 L ETAS $\geq 82\%$ ou + selon le type d'appoint

CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL











Performance minimale:

ETAS selon la taille du ballon et l'énergie de l'appoint

POÊLE ET INSERT GRANULES



Performance minimale

Efficacité énergétique ≥ 79 %



Performance minimale:

Efficacité énergétique ≥ 80 %



Performance minimale

Efficacité énergétique ≥ 80 %



Performance minimale:

Rendement énergétique ≥ 87 %



Performance minimale:

Rendement énergétique ≥ 87 %

POÊLE ET INSERT BÛCHE



Performance minimale

Efficacité énergétique ≥ 65 %



Performance minimale

Efficacité énergétique ≥ 66 %



Performance minimale

Efficacité énergétique ≥ 66 %



Performance minimale

Rendement énergétique ≥ 75 %



Performance minimale:

Rendement énergétique ≥ 75 %



LES AIDES PAR GESTE DE TRAVAUX

Les ménages aux revenus aisés ne sont pas éligibles aux aides par geste de MaPrimeRénov'.



LES TRAVAUX DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE

CHAUDIÈRE À GRANULES











Performance minimale commune:

- ETAS ≥ 77% pour P≤ 20kW
- ETAS ≥ 79% pour P > 20kW
- · Label Flamme verte 7* ou équivalent

CHAUDIÈRE À BÛCHES











Performance minimale commune:

- ETAS ≥ 77% pour P≤ 20kW
- ETAS ≥ 79% pour P > 20kW
- · Label Flamme verte 7* ou équivalent

PAC AIR-EAU ET EAU-EAU











Performance minimale commune:

ETAS ≥ 111% pour les PAC moyenne ou haute température

ETAS ≥ 126% pour les PAC basse température

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE



Performance minimale: **ETAS** ≥ 95%



COP ≥ 2,5



Performance minimale: Performance minimale:

COP ≥ 2,5



Performance minimale:

ETAS ≥ 95%



Performance minimale:

ETAS ≥ 95%

PAC AIR-AIR











Performance minimale:

SCOP ≥ 3,9



LES AIDES PAR GESTE DE TRAVAUX

Les ménages aux revenus aisés ne sont pas éligibles aux aides par geste de MaPrimeRénov'.



VMC DOUBLE FLUX











Performance minimale:

ETAS > 85 %

VMC SIMPLE FLUX HYGRORÉGLABLE











Performance minimale:

Caisson de ventilation basse consommation



LES AIDES À LA RÉNOVATION D'AMPLEUR











Doit respecter les conditions ci-dessous







CONDITION N°1: ISOLATION

Isoler au moins 2 types de parois et à minima 25% des surfaces d'une paroi

ISOLATION DES MURS DONNANT SUR L'EXTÉRIEUR	Pour une ITI : R ≥ 3.7 m². K/W	Pour une ITE : R ≥ 4.4 m². K/W
ISOLATION DE LA TOITURE-TERRASSE	R ≥ 6.5 m². K/W	
ISOLATION DES RAMPANTS	R ≥ 6 m². K/W	
ISOLATION DES COMBLES PERDUS	R ≥ 7 m². K/W	
ISOLATION DU PLANCHER BAS	R ≥ 3 m². K/W Mêmes exigences que les aides par gestes sans obligation de remplacer des menuiseries simple vitrage	
ISOLATION DES PAROIS VITRÉES		



CONDITION N° 2 : SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE

NE PAS CONSERVER DE CHAUDIÈRE FIOUL OU CHARBON

NE PAS INSTALLER DE CHAUDIÈRE GAZ

